



La MAISON DE LA MEDIATION a besoin de vous pour poursuivre ses missions

www.maisonmediation.fr

Madame, Monsieur

Lorsque des parents se séparent :

- près d'un enfant sur deux ne voit plus de manière régulière un de ses deux parents
- de nombreux enfants vivent dans la souffrance et la solitude parce que leurs parents ne peuvent pas rester en dialogue.

Un enfant a besoin de ses deux parents pour grandir ; il a besoin de parents qui poursuivent ensemble son éducation malgré la séparation.

Vous pouvez soutenir nos activités d'accompagnement des couples et des familles :

- la médiation conjugale : aide à la décision des couples
- la médiation de séparation : soutien des parents séparés pour apaiser leurs conflits, pour assumer les difficultés de la séparation et leur permettre de rester parents ensemble
- la médiation intergénérationnelle : pour restaurer les liens mis à mal par les maladroites et les malentendus

L'accompagnement des familles est assuré par **une équipe de 30 personnes**, hommes et femmes de profils professionnels variés, tous **formés au métier de médiateur**.

En tant **qu'organisme agréé par l'Etat**, l'association est financée en partie par des subventions publiques qui garantissent le respect de la qualité du service et un contrôle public de la gestion de l'association.

Merci d'avance pour votre générosité !

Jean-François Pellerin - Président

Coupon à détacher et à adresser avec votre chèque à la Maison de La Médiation, 10 rue de Noisy le Sec, 75020 Paris

Je soutiens la Maison de la Médiation par mon adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

J'adhère à la Maison de La Médiation

*Je joins un chèque de **40 €** à l'ordre de la Maison de la Médiation*